



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE ET ELECTIVE

Samedi 19 Septembre 2020
A 9h45 Salle des Fêtes de BIDACHE

Nombre de clubs présents ou représentés :
87 clubs / 91 (95.60%)

Nombre de votants :
87 clubs / 91 (95.60%)

Nombre total de voix présentes et représentées :
375 / 388 (96.60%)

Clubs présents sans droit de vote :
4 (13 voix)

- L'Alerte Hagétaubinoise (1 voix) [pouvoir non conforme]
- A.S. Mourenx Bourg (4 voix) [arrivée après clôture émargement]
- Baïona FC (2 voix) [arrivée après clôture émargement]
- ES Bournos Doumy (6 voix) [présence mais non présentation à l'émargement]

Le Président Matthieu RABBY ouvre la séance à 10 heures en souhaitant la bienvenue à tous à cette assemblée générale qui revêt un caractère exceptionnel à plus d'un titre.

- En raison des consignes sanitaires, le protocole strict empêche l'organisation de la traditionnelle réception en fin de réunion. Dans le même ordre d'idées, la préparation et le déroulement de cette assemblée générale sont conditionnés par le respect des protocoles sanitaires : distanciation physique, port du masque obligatoire, gestes barrières, usage de gel hydro-alcoolique,...
- Le district a le plaisir d'accueillir à la tribune une « délégation familiale » composée de Jean-François LASSERRE, Maire de Bidache, son père Jean-Jacques, Président du Conseil Départemental 64 et sa sœur Florence, Députée de la 5^{ème} circonscription. Le Président salue également la présence de Bernard DUPONT, Conseiller Départemental délégué aux Sports et de Saïd ENNJIMI, Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

- L'Assemblée Générale se déroulera en la présence d'un huissier de justice mandaté par Pierre-Alex MOREL et sa liste.

Le Président rappelle le déroulé de la réunion conforme à l'ordre du jour adressé à tous les clubs

Accueil / mots de bienvenue / intervention des personnalités

Matthieu RABBY laisse la parole à Monsieur le Maire de Bidache qui souhaite la bienvenue dans son village et remercie le club local pour la tenue de cette manifestation en lui rappelant qu'il bénéficie des meilleurs équipements du département. Il souhaite un bel avenir au District des Pyrénées-Atlantiques.

La parole est donnée au Président du Conseil Départemental, Jean-Jacques LASSERRE qui se dit très heureux de se trouver à cette tribune et de retrouver l'assemblée à Bidache, terre de confluence, pays charnière où les deux cultures béarnaise et basque sont conjuguées. Il salue les personnes présentes à ses côtés et remercie Bernard DUPONT pour sa fidélité et son engagement au niveau de toutes les disciplines sportives et de la tenue du Centre Nelson Paillou, la fierté du Département. Avant de conclure : *« le foot ne nous a pas échappé avec son nombre de licenciés, un sport prisé en Béarn comme au Pays Basque avec quelques clubs huppés. Il faut que cette assemblée générale se passe bien, votre passion est commune »*.

Matthieu RABBY s'associe au Président de la Ligue pour remercier Madame la Députée Florence LASSERRE pour ses interventions auprès du Ministère qui ont permis entre autres d'améliorer les conditions de réception du public dans les stades ne possédant pas de tribune. Madame Florence LASSERRE remercie le district pour l'invitation, se déclare ravie d'être « chez elle » et assure qu'elle reste à disposition des instances et des associations sachant que la situation ne sera pas simple à l'avenir.

Matthieu RABBY salue la présence d'une représentante de la Communauté des Communes puis informe l'assemblée de la diffusion en direct sur Facebook de l'intégralité de la réunion.

Il présente ensuite sa dernière intervention de ce mandat sous forme de vidéo reprenant en images et en sons ce qu'est aujourd'hui devenu le District de football des Pyrénées-Atlantiques.

⇒ Vidéo (7 minutes 40)

En clin d'œil à une saison 2019/2020 tronquée pour laquelle il n'y aura pas eu de titres de champions, ni de vainqueurs de coupes, il rappelle le palmarès de la coupe des clubs connectés qui aura occupé, distrait et agrémenté les communautés des clubs sur les réseaux sociaux :

3^{ème} ex-aequo : FAMEB et ES PYRENEENNE

2^{ème} : ESMAN

1^{er} : HIRIBURUKO AINHARA.

Des récompenses symboliques leur sont remises par le Vice-président délégué et le Secrétaire Général.

1 – Ouverture de l'Assemblée

La séance est ouverte par Monsieur François MEYZENC, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, qui indique que le quorum fixé à 130 voix est largement atteint avec 95,60 % clubs présents détenant 96,60 % des voix. Il rappelle la mission acceptée par les cinq membres de ladite commission et le devoir d'exemplarité à avoir envers toutes les composantes.

Il remercie le personnel administratif pour son aide professionnelle et discrète et souhaite à tous une bonne assemblée générale. Il est procédé à un vote test pour vérifier le fonctionnement des boitiers électroniques lequel se révèle concluant d'autant plus qu'il avait été précédé avant séance d'un premier vote test en présence des deux candidats et de l'huissier de justice sous le contrôle de la commission de surveillance des opérations électorales.

2 – Homologation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 2 juin 2019

Les représentants des clubs sont appelés à homologuer le procès-verbal de l'assemblée générale du 2 Juin 2019 à Biron :

- **267 voix pour (94,7 %)**
- **15 voix contre (5,3 %)**

Adopté à la majorité.

3 – Homologation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 18 octobre 2019

Les représentants des clubs sont appelés à homologuer le procès-verbal de l'assemblée générale financière du 18 Octobre 2019 à Orthez :

- **295 voix pour (88,3 %)**
- **39 voix contre (11,7 %)**

Adopté à la majorité.

4 – Présentation du rapport moral de la saison 2019/2020

Vient ensuite le rapport moral du Secrétaire Général réalisé et présenté sous forme de clip vidéo contenant les différentes informations relatives à la saison passée (statistiques des clubs et licenciés, vie des commissions, fonctionnement du district, événements majeurs,...).

⇒ Vidéo (4 mns 30)

En conclusion de la présentation audiovisuelle, Michel LACQUE-NEGRE remercie le personnel du District ainsi que les membres de toutes les commissions. Il ajoute : « *le District des Pyrénées-Atlantiques va bien. En ouvrant la gestion dématérialisée et en donnant à chaque Commission responsabilité et autonomie, nous avons favorisé nos échanges et raccourci le délai de traitement des dossiers. A noter également une politique de proximité la semaine et le week-end. Le Centre Nelson Paillou nous offre de très bonnes conditions de travail et une complémentarité en matière de supports, en matériel et en structure d'accueil. Merci à l'ensemble des personnes qui y travaillent, qu'elles soient salariées ou bénévoles ; chacune et chacun apportent et partagent son savoir* ».

Les représentants des clubs sont appelés à adopter le rapport moral ainsi présenté :

- **335 voix pour (94,9 %)**
- **18 voix contre (5,1 %)**

Adopté à la majorité.

5 - Propositions de modification de textes

L'assemblée générale doit ensuite se prononcer sur les propositions de modification de textes.

1. Règlement des Compétitions Féminines joint à la convocation, texte inexistant jusqu'à présent, soumis au vote des clubs avec demande d'application immédiate :

- **315 voix pour (92,9 %)**
- **24 voix contre (7,1 %)**

Adopté à la majorité.

2. Vœu du FC Vallée de l'Ousse et proposition du Comité de Direction en date du 27 août 2020 : souhait de maintenir le championnat départemental 1 à 14 équipes (au lieu de revenir à une poule de 12 équipes) pour les saisons suivantes :

- **229 voix pour un maintien à 14 clubs (71,1 %)**
- **93 voix pour un retour à 12 clubs (28,9 %)**

Adopté à la majorité.

6 - Assemblée financière

L'assemblée générale financière est ouverte par l'intervention de Monsieur Mathieu SERVAT, expert-comptable au Cabinet CFCA en charge de la présentation des comptes et du bilan 2019/2020 qui rappelle les conditions particulières d'une saison stoppée brutalement suite à la pandémie qui sévit depuis le mois de mars en France.

Soit une saison amputée d'un tiers d'où des conséquences en produits et en charges.

Recettes d'exploitation en légère baisse :

- Plus d'engagements en compétitions (foot à 7, féminines, foot animation)
- Maintien des partenaires institutionnels et aides à l'emploi
- Pas de recettes de fin de saison (finales notamment)
- Diminution des sanctions et amendes (arrêt des compétitions en mars)

Dépenses d'exploitation en forte diminution :

- Maintien des dotations en équipements envers les clubs
- Moins de dépenses liées à l'activité et fonctionnement (sommeil à compter de mars)
- Maintien des subventions des sections sportives
- Prise en charge de l'Etat des salaires sur mars-juin (chômage technique)

Il remercie Carole BADIA, la comptable du District, et l'administration du District pour leur disponibilité.

Monsieur Sandro D'OVIDIO, Commissaire aux Comptes, prend la parole et fait lecture de son rapport annuel sur l'exercice clos au 30 Juin 2020. Il certifie que les comptes annuels du District sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle du résultat de l'association à la fin de l'exercice.

Avant de passer au vote, une question de Monsieur Pierre-Alex MOREL : à quoi correspond la ligne 62310000 « relations info partenaire » pour 7.905€ ? Monsieur SERVAT répond qu'il s'agit d'actions de publicité et de communication et invite Monsieur MOREL à le recontacter ultérieurement le cas échéant.

⇒ Plaquette financière (compte de résultat et bilan) en annexe

Les clubs sont invités à approuver l'exercice financier du District de la saison 2019/2020 :

- **298 voix pour (86,4 %)**
- **47 voix contre (13,6 %)**

Adoptés à la majorité.

Le rapport financier de la saison 2019/2020 étant approuvé, les clubs sont invités à voter l'affectation du résultat de l'exercice (8.207 €) en report à nouveau :

- **320 voix pour (89,6 %)**
- **37 voix contre (10,4 %)**

Monsieur Sandro D'OVIDIO, Commissaire aux Comptes, reprend la parole pour présenter deux conventions règlementées soumises à l'approbation de l'assemblée générale suite à la saison tronquée pour les raisons évoquées précédemment.

1. Restitution exceptionnelle d'un tiers des engagements financiers en coupes et championnats de la saison 2019/2020 au profit des clubs :

- **323 voix pour (92,6 %)**
- **26 voix contre (7,4 %)**

Adoptée à la majorité.

2. Contribution du District pour le Fonds National de soutien en direction des clubs.

- **315 voix pour (89,7 %)**
- **36 contre (10,3 %)**

Adoptée à la majorité.

Le Trésorier Général Patrick CAZAUX présente le budget prévisionnel pour la saison 2020/2021.

⇒ Budget prévisionnel en annexe

Éléments retenus avec une certaine prudence en attente des conséquences de la crise Covid-19 :

- Maintien des aides et des actions envers les clubs
- Frais de fonctionnement inchangé et bonne maîtrise des charges
- Retour à une masse salariale classique (sans chômage technique)
- Perte de subventions liées au fonds national de soutien (règlement d'1,5 € / licencié)
- Baisse anticipée des engagements si perte de licenciés
- Amélioration des aides à l'emploi (contrat apprentissage)
- Augmentation des recettes de sponsoring (nouveau contrat équipementier)
- Résultat d'exploitation potentiellement négatif (baisse subventions / fonds national soutien)
- Maintien d'un résultat financier positif (intérêts des comptes à terme)
- Résultat exceptionnel positif avec la reprise de la provision liée au fonds national
- En conclusion, un résultat net légèrement positif

Patrick CAZAUX ne manque pas de remercier Carole BADIA pour son professionnalisme. Les clubs, n'ayant pas de question, sont invités à voter le budget prévisionnel :

- **299 voix pour (84,2 %)**
- **56 voix contre (15,8 %)**

Adopté à la majorité.

7 – Remise des récompenses individuelles

Monsieur Bernard DUPONT exprime son plaisir de participer à cette assemblée aux côtés des membres invités qu'il connaît bien et dont il apprécie particulièrement les valeurs. Il fait une présentation du centre départemental Nelson Paillou et du nombre de Comités hébergés avant de procéder à la remise des récompenses aux bénévoles en collaboration avec Saïd ENNJIMI, Président de la LFNA.

Médailles régionales (LFNA)

Argent :

- Marie-Aude HOURCAILLOU
- Fernando MARTINEZ CAMPOS
- Jean-Claude SEGRESTAA
- Janick SEYNAT
- René TRABESSE

Vermeil :

- Pierre BARTHEU
- Marc PARDEILHAN (absent)
- Joaquim RUIZ
- Karine VIVES SOLANA (absente excusée)

Or :

- Roger SALLES-CAZEAUX
- André SEPE (absent excusé)

Médaille fédérale (FFF)

Argent

- Michel LACOUÉ-NEGRE

8 – Remise du prix Gaby ROBERT à l'AEF 64 par l'AEF Nationale

Le District a voulu mettre en lumière l'Amicale des Educateurs 64 qui s'est vu décerner le prix Gaby ROBERT en organisant la remise officielle lors de cette assemblée générale.

Après avoir excusé le Président de l'AEF Jean-Marie LAWNICZAK, son vice-président Gérard BELLEHIGUE dit sa satisfaction de revenir dans son département d'origine pour valoriser une amicale dynamique. Le Président de l'AEF64, Pierre MELIANDE, projette ensuite un film retraçant les diverses actions de l'amicale (déplacements dans les clubs professionnels, intervention d'un éducateur de haut-niveau, participation aux actions départementales : challenge Fétis, Journée Nationale des Débutants, finales Coupes...). Pierre MELIANDE termine en remerciant le District pour l'invitation, l'Amicale Nationale des Educateurs ainsi que les adhérents qui ont contribué à l'obtention de ce titre pour trois ans.

9 – Assemblée électorale : élection du comité de direction (mandat 2020/2024)

Le Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales rappelle le déroulement tel qu'il a été défini lors des réunions de la Commission. Chaque candidat dispose de dix minutes pour s'exprimer en utilisant les moyens techniques mis à sa disposition (ordinateur, écran de projection).

Le tirage au sort avait désigné, pour passer en premier, Matthieu RABBY qui invite les membres de sa liste à le rejoindre avant de s'adresser aux représentants des clubs durant dix minutes (chronomètre affiché et visible de tous).

Il en sera de même, ensuite, pour Pierre-Alexandre MOREL, accompagné de ses colistiers.

Au terme de ces deux interventions, les clubs sont appelés à voter :

- **247 voix pour la liste conduite par Matthieu RABBY (69,2 %)**
- **110 voix pour la liste « Valeurs Football 64 » conduite par Pierre-Alexandre MOREL (30,8 %)**

Election à la majorité de la liste conduite par Matthieu RABBY.

Le Président Matthieu RABBY, honoré de la confiance des clubs, leur garantit sa disponibilité pour les accompagner au quotidien et réaliser le programme présenté.

10 – Intervention du Président de la Ligue régionale / Clôture de l'Assemblée Générale

Le nouveau président réélu laisse la parole à son homologue de la Ligue de Football de la Nouvelle-Aquitaine, Saïd ENNJIMI, qui ne cache pas sa satisfaction du résultat de l'élection, faisant l'éloge d'un District dynamique, en constante progression, notamment au niveau du football féminin et du nombre de licenciés.

Saïd ENNJIMI évoque divers sujets dont les infrastructures, les formations, la lutte contre les incivilités, la gestion du COVID, le statut de bénévole et profite pour remercier une nouvelle fois Madame la Députée pour son intervention auprès des pouvoirs publics. Il félicite le Pau FC pour son accession dans le milieu professionnel sans oublier la bonne tenue des Genêts d'Anglet et de l'Aviron Bayonnais en N3.

Il se tient à la disposition des clubs pour répondre à leurs questions sachant qu'il doit rejoindre le site d'une autre assemblée générale de district en Dordogne.

En clôture de séance, le Président Matthieu RABBY procède à la remise de cadeaux aux invités, en s'excusant de la tenue particulière de cette assemblée générale qui ne peut, malheureusement pas, se terminer par le traditionnel pot de l'amitié. Il remercie l'ensemble des présents dont les salariés et invite les représentants des clubs à retirer leurs dotations.

La séance est levée à 12h30.

Le Président,

M. RABBY

Le Secrétaire Général,

M. LACOUE-NEGRE